

DECISION N° 708/21 /MINESEC DU 14 DEC 2021
Portant désignation de responsables à titre intérimaire dans les
services déconcentrés du Ministère des Enseignements Secondaires

LE MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES,

- Vu la Constitution ;
Vu le décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement modifié et complété par le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 ;
Vu le décret n°2012/267 du 11 juin 2012 portant organisation du Ministère des Enseignements Secondaires ;
Vu le décret n°2018/191 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement, modifié et complété par le décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 ;
Considérant les nécessités de service.

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont, à compter de la date de signature de la présente décision, nommés à titre intérimaire aux postes ci-après dans les services déconcentrés du Ministère des Enseignements Secondaires.

DELEGATION REGIONALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DU CENTRE

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU MFOUNDI

LYCEE BILINGUE DE NKOL-ETON

Censeur par intérim : Madame KOMME ETONDE Eugenie, Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général, matricule 560 906-O, précédemment Surveillante Général dans le même établissement, poste vacant.

LYCEE BILINGUE D'EKOREZOK

Censeur par intérim : Monsieur NJOME Peter YUHALA, Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général, matricule 541 248-L, précédemment Surveillant Général au Lycée Bilingue de Dschang, poste vacant.

LYCEE BILINGUE D'EKOUNOU

Censeur par intérim : Monsieur PROWO Jean Jules, Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général, matricule 573 546-Z, précédemment Censeur au Lycée Bilingue de Gouache, poste vacant.



Censeur du Centre des Ressources Multimédia par intérim : Madame **TAMBE MBU** née **AKOMBI Bernadette**, Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général, matricule **721 407-L**, précédemment Censeur du Centre des Ressources Multimedia du Lycée de Mamfé, poste créé.

DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LA MEFOU ET AFAMBA

LYCEE BILINGUE DE MBANKOMO

Censeur par intérim : Monsieur **LIBAM LISSOM Jean Patrick**, Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général, matricule **761 968-V**, précédemment en service au Lycée de Batchenga, en remplacement de Monsieur **FOBANG Richard Tebah**, muté.

DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LA MEFOU ET AKONO

LYCEE BILINGUE DE MBALNGONG

Censeur par intérim : Madame **MOH**, née **NDONGHO Celine LENCHU**, Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général, matricule **560 906-O**, précédemment en service au Lycée Bilingue d'Etoug-Ebe, poste vacant.

**DELEGATION REGIONALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES
DE L'EXTREME-NORD**

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU MAYO SAVA

LYCEE DE MEME

Censeur par intérim : Monsieur **KAMBA**, Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général, matricule **784 663-N**, précédemment en service au Lycée de Soulédé, poste vacant.

DELEGATION REGIONALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DU LITTORAL

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU MOUNGO

LYCEE DU MANENGOUBA

Censeur du Centre des Ressources Multimédia par intérim : Monsieur **EWANE Eric**, Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général, matricule **789 021-R**, précédemment Censeur au Lycée Bilingue de Moumenkeng, poste vacant.



DELEGATION REGIONALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DU NORD-OUEST

DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LA MEZAM

LYCEE BILINGUE DE BAMENDA DOWN TOWN

Censeur par intérim : Monsieur ANYAM Lawrence MBAH, Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général, matricule 592 978-O, précédemment Censeur au Lycée de Benakuma, poste vacant.

DELEGATION REGIONALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DE L'OUEST

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU HAUT NKAM

LYCEE BILINGUE DE KEKEM

Censeurs par intérim : Monsieur NGANGMI NGANGNANG Innocents Brid, Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général, matricule 770 358-P, précédemment en service au Lycée de Mouko, poste vacant.

Monsieur SUNDAY David, Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général, matricule 614 782-O, précédemment en service au Lycée de Mbankuong, poste vacant.

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU NOUN

LYCEE DE MAYAP

Censeur par intérim : Monsieur TEMGBET ZAKARIAOU, Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général, matricule 572 182-P, précédemment Surveillant Général dans le même établissement, poste vacant.

DELEGATION REGIONALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DU SUD-OUEST

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU FAKO

LYCEE DE LIMBE

Censeurs par intérim : Monsieur FOBANG Richard Tebah, Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général, matricule 578 708-M, précédemment Censeur au Lycée Bilingue de Mbankomo, poste vacant.

LYCEE DE BUEA TOWN

Censeur par intérim : Madame OROCKTAKANG Diana BESSEM Epse EYONG, Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général, matricule 595 437-R, précédemment Censeur au Lycée Bilingue de Bayelle Nkwen, poste vacant.

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU KUPE-MUANENGUBA

LYCEE BILINGUE DE MAUMBONG

Censeur par intérim : Monsieur **NDUMBE Macjustus NSULI**, Professeur des Collèges d'Enseignement Secondaire Général, matricule **784 623-M**, précédemment en service au Lycée Bilingue de Mudeka, en remplacement de Monsieur **NGIDE Julius MBONG**, appelé à d'autres fonctions.

Article 2.- En dehors des tâches qui leur sont dévolues par les textes réglementaires en vigueur, les intéressés sont soumis à l'obligation de dispenser six (06) heures hebdomadaires d'enseignement.

Article 3.- Les Délégués Régionaux des Enseignements Secondaires ainsi que les Délégués Départementaux concernés, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'application de la présente décision qui sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

Yaoundé, le 14 DEC 2021

AMPLIATIONS

-MINESEC/CAB

-SEESN

-SG/DRH/DRES-CONCERNEES

-SDACL/INTÉRESSÉS

- ARCHIVES/CHRONO

LE MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES,




NALOVA LYONGA, Ph.D